

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 13 septembre 2011 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes
Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx et Jean Fournel

Également présente : Mme Katherine-Erika Vincent, greffière

Absent : Monsieur Normand Pigeon, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2011-09-234 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Points retirés :

4.3 Signalisation routière : installation de panneaux indicateurs d'arrêt – boulevard Perrot;
6.8 Achat de billets – AGAIP – activité du mois de septembre.

ADOPTÉE

2011-09-235 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AOÛT 2011 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2011

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 août 2011 et de la séance extraordinaire du 29 août 2011, au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 août 2011 et de la séance extraordinaire du 29 août 2011, tel que présenté.

ADOPTÉE

2011-09-236 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS D'AOÛT 2011 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois d'août 2011, au montant de **194 344.20 \$**.

ADOPTÉE

2011-09-237 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2011 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois d'août 2011, au montant de **266 576.49 \$**.

ADOPTÉE

2011-09-238 TRANSFERT DES PROFITS DU TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Considérant que le tournoi de golf pour l'année 2011 a généré des profits;

Considérant l'article 91 (2) de la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant la volonté du conseil municipal que tous les profits des tournois de golf de la Ville soient versés aux surplus accumulés affectés – activité jeunesse et servant éventuellement à l'acquisition d'équipements de loisirs au bénéfice des jeunes de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu que les profits du tournoi de golf de l'année 2011 au montant de **10 700 \$**, soient transférés des surplus accumulés affectés – activité jeunesse;

Que la trésorière soit autorisée à faire les écritures comptables appropriées.

ADOPTÉE

2011-09-239 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 437-21 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437 – ADOPTION

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 9 août 2011 de la présentation d'un règlement modifiant le règlement no 437;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement no 437 afin de modifier les dispositions applicables au garage servant à un usage privé et les normes applicables aux thermopompes, équipements de ventilation, climatisation ou chauffage.

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes désirant s'exprimer, tel que prévu par la loi;

Considérant que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes* ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement no 437-21 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'adopter le premier projet de règlement no 437-21 intitulé «Règlement modifiant diverses dispositions du règlement de zonage numéro 437 applicables aux garages servant à un usage privé et aux thermopompes, équipements de ventilation, climatisation ou chauffage »

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue au Carrefour Notre-Dame à la date et l'heure déterminée par la greffière et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

Que copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

2011-09-240 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 440-4 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 440 – ADOPTION

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 9 août 2011 de la présentation d'un règlement modifiant le règlement no 440;

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement no 440 afin d'octroyer des droits acquis pour permettre la reconstruction de bâtiments sur les lots enclavés.

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes désirant s'exprimer, tel que prévu par la loi;

Considérant que les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes* ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement no 440-4 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'adopter le premier projet de règlement no 440-4 intitulé «Règlement modifiant le règlement sur les permis et les certificats numéro 440 aux fins de modifier une condition préalable à l'émission d'un permis de construction. »

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue au Carrefour Notre-Dame à la date et l'heure déterminée par la greffière et qu'à cet effet la greffière publie les avis requis;

Que copie de ce projet soit transmise à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

2011-09-241 SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 440-3: RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 440 – ADOPTION

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 14 juin 2011;

Considérant que le premier projet de règlement no 440-3 a été adopté lors d'une séance tenue le 14 juin 2011;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 12 juillet 2011;

Considérant qu'une copie du second projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture; la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'adopter, sans changement, le second projet de règlement numéro 440-3, intitulé « Règlement modifiant certaines dispositions du règlement sur les permis et certificats numéro 440 ».

ADOPTÉE

**2011-09-242 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2011-12 : LOT 2 068 818
(7, RUE ROULEAU)**

Considérant que cette demande est à l'effet de permettre la construction d'un garage incorporé avec une marge de recul latérale adjacente à la voie de circulation de 3 mètres au lieu des 4,5 mètres prescrits à la réglementation;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure no 2011-12 et que le Conseil a pris connaissance de l'avis donné par ce dernier;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le Conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce Conseil.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure no 2011-12, lot 2 068 818, concernant un immeuble situé au 7, rue Rouleau, à l'effet de permettre la construction d'un garage incorporé avec une marge de recul latérale adjacente à la voie de circulation de 3 mètres au lieu des 4,5 mètres prescrits à la réglementation, conditionnellement à l'approbation des plans de construction par le Service d'urbanisme, respectant les normes suivantes :

Hauteur de 7 mètres, volumétrie harmonieuse, pente de toit qui respecte celle du bâtiment principal existant et finition extérieure homogène.

ADOPTÉE

**2011-09-243 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2011-13 : LOT 2 068 877
(29, RUE RÉMILLARD)**

Considérant que cette demande est à l'effet de régulariser le bâtiment principal existant avec une marge de recul avant de 6,95 mètres au lieu des 7,5 mètres prescrits à la réglementation;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure no 2011-13 et que le Conseil a pris connaissance de l'avis donné par ce dernier;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le Conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce Conseil.

- 86 -

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure no 2011-13, lot 2 068 877, concernant un immeuble situé au 29, rue Rémillard, à l'effet de régulariser le bâtiment principal existant avec une marge de recul avant de 6,95 mètres au lieu des 7,5 mètres prescrits à la réglementation.

ADOPTÉE

2011-09-244 SIGNALISATION ROUTIÈRE : INSTALLATION DE PANNEAUX INDICATEURS D'ARRÊT – BOULEVARD PERROT

Cette résolution est retirée de l'ordre du jour.

2011-09-245 OCTROI DE CONTRAT – KELLY SANI-VAC INC. – NETTOYAGE DES PUISARDS DE RUES

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu de retenir les services de Kelly-Sani-Vac inc. pour le nettoyage annuel des puisards des rues, au coût unitaire de **12.50 \$**, pour une somme n'excédant pas **13 750 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-415-10-545.

ADOPTÉE

2011-09-246 ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2010-12-355

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'annuler la résolution numéro 2010-12-355.

ADOPTÉE

2011-09-247 APPEL D'OFFRES GT2011-07 – OCTROI DE CONTRAT DE SERVICE – DIVERS TRAVAUX DE PAVAGE

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour divers travaux de pavage;

Considérant que les soumissions pour l'appel d'offres GT2011-07 ont été ouvertes publiquement le 31 août 2011;

Considérant que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions;

Considérant que la soumission retenue rencontre les conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres GT2011-07.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Bucaro inc.** pour la réalisation de divers travaux de pavage, pour un montant de **125 225 \$**, plus taxes.

Et d'autoriser une dépense maximale de 150 000 \$, taxes incluses.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-040-01-721.

ADOPTÉE

2011-09-248 **APPEL D'OFFRES GT2011-08 – OCTROI DE CONTRAT DE SERVICE POUR LA RÉHABILITATION D'AQUEDUC SECTEUR DE LA POINTE-DU-DOMAINE**

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres public afin de procéder à la réhabilitation de conduites d'aqueduc dans le secteur de la Pointe-du-Domaine;

Considérant que les soumissions pour l'appel d'offres GT2011-08 ont été ouvertes publiquement le 29 août 2011;

Considérant que le Conseil a pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions;

Considérant que la soumission retenue rencontre les conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres GT2011-08.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'octroyer le contrat à **Aquarehab Eau potable inc.** pour la réhabilitation de conduites d'aqueduc dans le secteur de la Pointe-du-Domaine, pour un montant de **246 400 \$**, plus taxes.

Et d'autoriser une dépense maximale de **255 000 \$**, plus taxes.

Le tout conditionnellement à l'approbation du règlement 486 par le MAMROT.

Que cette dépense soit puisée à même le règlement d'emprunt 486 et imputée au poste budgétaire 1-22-413-00-711.

ADOPTÉE

2011-09-249 **APPEL D'OFFRES GT2010-02 – PAVAGE PARTIE 51^E AVENUE – AUTORISATION DE DÉPASSEMENT DE COÛT**

Considérant qu'une résolution a été adoptée le 13 avril 2010 sous le numéro 2010-04-98 octroyant à Ali Excavation inc. pour le contrat de pavage pour une partie de la 51^e avenue;

Considérant que la réalisation des travaux a engendré des dépassements de coûts, notamment en raison de la modification de la configuration de la rue ainsi que des travaux d'aménagement dans les fossés.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser un dépassement des coûts de l'ordre de **15 191 \$**, plus taxes dans le cadre du contrat GT2010-02;

Que cette dépense soit puisée au surplus non-affecté et imputée au poste budgétaire 1-22-321-66-721.

ADOPTÉE

2011-09-250 **MANDAT À CDGU INC. – DEMANDE D’AUTORISATION AUPRÈS DU MDDEP POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE FOREST**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu de mandater et d’autoriser la firme d’ingénieurs CDGU inc. à soumettre, pour et au nom de la Ville de Notre-Dame-de-L’Île-Perrot, une demande d’autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs pour le prolongement de la rue Forest.

ADOPTÉE

2011-09-251 **ENGAGEMENT AUPRÈS DU MDDEP – PROLONGEMENT DE LA RUE FOREST – ATTESTATION DE CONFORMITÉ**

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu de s’engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs, une attestation de conformité à l’autorisation accordée par ces derniers pour la réalisation des travaux, et ce, lors de l’acceptation finale des travaux.

ADOPTÉE

2011-09-252 **DEMANDE D’AUTORISATION À LA CPTAQ – AUTORISATION VISANT LE LOTISSEMENT ET L’ALIÉNATION DU LOT 2 067 085**

Considérant que le demandeur est propriétaire du lot numéro 2 067 085 Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil;

Considérant qu’il désire lotir son terrain sur une profondeur supérieure aux 60 mètres mesurés perpendiculairement à l’emprise de rue;

Considérant que suite au lotissement, 5 nouveaux lots seront créés, étant les lots projetés 4 850 841, 4 850 842, 4 850 843, 4 850 844 et 4 850 845;

Considérant que les nouveaux lots ainsi créés seront en conformité avec la réglementation municipale;

Considérant que la demande n’aura aucune conséquence néfaste sur le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants;

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de recommander l’acceptation de la demande d’autorisation de lotissement déposée à la CPTAQ du lot numéro 2 067 085 en 5 lots distincts et de recommander l’acceptation de la demande d’aliénation des nouveaux lots ainsi créés.

ADOPTÉE

2011-09-253 **DEMANDE DE LOTISSEMENT – LOT 2 071 083 (RUE RAYMOND-TRUDEL)**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de procéder au lotissement du lot 2 071 083, cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil afin de créer deux lots distincts identifiés au plan cadastral préparé par Benoit Rollard, a.g. en date du 9 mai 2011 portant le numéro de minute 10 143.

Et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tous documents nécessaires afin de procéder au lotissement.

ADOPTÉE

2011-09-254 CONGRÈS DES MILIEUX DOCUMENTAIRES DU QUÉBEC – INSCRIPTION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'autoriser madame Guylaine Lauzon, responsable de la bibliothèque à assister au Congrès des milieux documentaires du Québec qui aura lieu au Palais des Congrès de Montréal, du 30 novembre au 2 décembre 2011.

Que les frais d'inscription, de déplacement et de repas soient remboursés sur présentation de pièces justificatives pour une somme approximative de 500 \$.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-737-10-311.

ADOPTÉE

2011-09-255 OCTROI DE SUBVENTION POUR LE SOUTIEN À L'INSCRIPTION – CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE VAUDREUIL

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'octroyer au Club de patinage artistique de Vaudreuil, une subvention de **9 497.50 \$**, pour le soutien aux inscriptions de 50 patineuses de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot pour la saison 2010-2011.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-721-80-992.

ADOPTÉE

2011-09-256 ENGAGEMENT DE PERSONNEL-CADRE – RESPONSABLE DES PLATEAUX ET DES PROGRAMMES

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'engager monsieur Éric Duchesneau, au poste de responsable des plateaux et des programmes, rétroactivement au 12 septembre 2011 selon les conditions prévues à son entente de travail et à l'entente des cadres;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale intérimaire à signer l'entente à intervenir entre les parties.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-711-00-110.

ADOPTÉE

2011-09-257 NOMINATION – DIRECTRICE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Considérant que madame Josiane Asselin agit à titre de directrice intérimaire des Services communautaires depuis le 4 juillet 2011 au terme de la résolution numéro 2011-07-176;

- 90 -

Considérant la volonté du conseil municipal de confirmer madame Josiane Asselin dans ses fonctions de direction des Services communautaires.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de nommer madame Josiane Asselin à titre de directrice des Services communautaires, à compter des présentes et selon les conditions prévues à l'entente des cadres.

ADOPTÉE

2011-09-258 AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE SUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX - 68, RUE DES ROSEAUX

Considérant que des travaux d'aménagement sont nécessaires afin de régulariser la propriété située au 68, rue des Roseaux pour la rendre conforme aux demandes du MDDEP;

Considérant que la Ville désire superviser les travaux effectués par le propriétaire.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser la mairesse et la greffière à signer l'entente entre les propriétaires du 68, rue des Roseaux et la Ville en établissant les exigences relativement à la réalisation desdits travaux.

ADOPTÉE

2011-09-259 AUTORISATION DE SIGNATURE –CESSION DE LA CONDUITE DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de cession à intervenir avec la Régie de l'Eau de L'Île-Perrot concernant la conduite maîtresse située sur le lot 2 070 018 (1244, boulevard Perrot.

ADOPTÉE

2011-09-260 TOURNOI DE GOLF – SÛRETÉ DU QUÉBEC MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES – DÉLÉGATION

Considérant, notamment, l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*;

Considérant que les profits du tournoi de golf de la Sûreté du Québec MRC de Vaudreuil-Soulanges seront remis aux Olympiques spéciaux.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot achète 1 billet pour le tournoi de golf de la Sûreté du Québec MRC Vaudreuil-Soulanges, qui a eu lieu le 1^{er} septembre 2011 au Club de golf Atlantide au coût total de **125 \$**, le conseiller Sylvain Lemire a participé à cette activité.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2011-09-261 SDPHPM – ACHAT D'UNE TABLE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu que la Ville achète une table pour la soirée casino « Miser sur la Pointe » au coût de **250 \$**.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2011-09-262 ENTENTE DU PERSONNEL-CADRE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant que l'entente du personnel-cadre est échue depuis le 31 décembre 2007.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser la mairesse à signer l'entente du personnel-cadre.

ADOPTÉE

2011-09-263 RESSOURCES HUMAINES : SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT – CSN : AUTORISATION DE SIGNATURE DES LETTRES D'ENTENTE 2011-06, 2011-07 ET 2011-08

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'autoriser la directrice générale intérimaire à signer, pour et au nom de la Ville, avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot – CSN, les lettres d'entente numéro 2011-06, 2011-07 et 2011-08 à l'effet de modifier les horaires du préposé à l'entretien des immeubles municipaux, du technicien en urbanisme, du coordonnateur aux installations sportives ainsi que du préposé à la maintenance.

ADOPTÉE

2011-09-264 RESSOURCES HUMAINES : PRÉPOSÉE AUX COMPTES À PAYER, À L'ENCAISSEMENT ET À LA RÉCEPTION – SIGNATURE D'UNE ENTENTE

Considérant la demande de la préposée aux comptes à payer, à l'encaissement et à la réception afin d'avoir un horaire de travail de 3 jours par semaine;

Considérant la volonté de la Ville de vouloir accommoder son employée.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'autoriser la directrice générale intérimaire à signer l'entente à intervenir entre la Ville et l'employée occupant le poste de préposée aux comptes à payer, à l'encaissement et à la réception.

ADOPTÉE

2011-09-265 ACHAT DE BILLETS – AGAIP – ACTIVITÉ DU MOIS DE SEPTEMBRE

Cette résolution est retirée de l'ordre du jour.

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

Rapport du mois d'août 2011 de la Gestion du territoire;
Procès-verbal du 30 août 2011 du Comité consultatif d'urbanisme.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2011-09-266 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de lever la séance à 20h17.

ADOPTÉE

Marie-Claude B-Nichols
Mairesse

Katherine-Erika Vincent
Greffière

/vc
